

Quoi de neuf pour les personnels techniques de l'administration pénitentiaire... un château de sable en Espagne ?

secretariat.federation@ufap.fr

Pantin, le 28 février 2023

Lors de la présentation du Projet de Loi de Finances 2023, le Ministère de la Justice a annoncé la création d'une filière Technique dont le budget est estimé à 2,24 M € dont 1,12 M € au titre de l'année 2023.

Lors de l'annonce de ce projet de filière technique à l'UNSA Justice et à l'UFAP UNSa Justice, le Ministère de la Justice est resté très évasif, sans bien sûr présenter aucun document de travail. Cette filière serait composée des 4 corps de Personnels Techniques de la DAP (Adjoints techniques, Techniciens et Directeurs Techniques) et de celui des Adjoints Techniques du Ministère de la Justice.

L'objectif annoncé pour le Ministère de la Justice est de disposer de compétences dans les domaines de l'immobilier, de la logistique, informatique, de l'Hygiène et la Sécurité, etc...

Les Directeurs Techniques deviendraient des Ingénieurs du Ministère de la Justice sur des grilles indiciaires d'Ingénieurs des Travaux Publics de l'Etat, c'est-à-dire quasiment les mêmes qu'aujourd'hui avec les mêmes durées dans les échelons !

En ce qui concerne la catégorie B des Techniciens, les grilles indiciaires seraient celles de la fonction publique, dites B-type, c'est-à-dire trois grades et non deux comme actuellement. Le troisième grade étant inférieur en Indices Majorés aux deux autres. Magnifique réforme !!! L'UFAP UNSa Justice demande donc des explications sur les modalités de reclassement des Techniciens de l'Administration Pénitentiaire dans les futures grilles.

Les Adjoints Techniques (DAP et Ministère) de catégorie C resteraient dans leurs corps respectifs, la fusion de ces corps ne pouvant pas se faire pour des raisons statutaires. L'UFAP UNSa Justice a rappelé au Ministère de la Justice, lors de la signature du relevé de conclusions du 5 Mai 2017 de la réforme de la filière technique de l'Administration Pénitentiaire, que l'extinction de la catégorie C était programmée vu la fonte de ses effectifs...

L'UFAP UNSa Justice sera intransigeante sur le maintien de la PSS ainsi que sur la totalité de l'IFSE des Personnels Techniques travaillant au sein de l'Administration Pénitentiaire, contrairement aux déboires que connaissent les Personnels Administratifs qui n'en perçoivent que la moitié lorsqu'ils travaillent pour celle-ci.

Selon le Ministère de la Justice, lors de la présentation du PLF, le gain moyen brut annuel serait de 4123 € soit 343 € mensuel pour les agents relevant des corps actuels de Techniciens et de Directeurs Techniques de la DAP.

L'UFAP UNSa Justice reste néanmoins très dubitative devant les quelques chiffres avancés.... et sera vigilante concernant l'évolution de ce projet. Des réunions étant programmées très prochainement, c'est donc une affaire à suivre de très près....

L'UFAP UNSa Justice, une présence quotidienne au service du terrain

Le Secrétaire National représentant de la Filière technique

Daniel CARRÉ